

CONSEIL DE QUARTIER DE « DORIGNIES »
MARDI 15 MARS 2022 - CHATEAU TREUFFET – 18h30/20h30

Etaient présents :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies », « Gayant/fbg de Paris », et des sénior.s et assistant.e.s et assistant.e.s materel.le.s
- Mme Avida OULAHCE, conseillère municipale

Collège habitants :

- Mme Sylvie LIEGEOIS
- Mme Michèle PINTE
- Mme Jean-Michel POMART

Collège associations :

- M. Yves Cousin, centre social de Dorignies
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- M. Julien CARPENTIER, médiateur de rue
- Mme Mireille CORNU, médiatrice de rue
- M. Alejandro GINER-VIDAL, médiateur de rue

Etaient excusés :

- Mme Florence FIVET
- Mme Amandine MERECALLE

Etaient absents :

- M. Karim OUBEKTI
- Mme Linda SICCHIO
- M. Michel STIEVENART
- Mme Sylvie TONNOIR
- M. Alexandre WIDIEZ

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier. Elle propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I – Fonds de Travaux Urbains (FTU) :

1) Tour Delattre :

Mme DELATTRE demande à Mme LIEGEOIS de faire un retour sur la réunion qui s'est déroulée sur site, le 11 mars dernier, au château Delattre.

Mme LIEGEOIS précise qu'il s'agissait d'une demande de mobilier urbain (2 tables pique-nique, 4 bancs et corbeilles) déposée dans le cadre du FTU 2021. Suite à des retards de livraison, le chantier n'avait pas pu démarrer aussi vite que prévu.

Des habitants se sont retrouvés sur place avec le service jardins et cadre de vie pour étudier, ensemble, le lieu d'implantation de ces équipements. Il a été acté de poser une table à l'ombre et une au soleil. Si tout va bien au niveau de la pose, la première animation qui pourrait s'y dérouler serait la fête des voisins.

2) Rue Jean Jaurès :

Des jeunes ont interpellé les médiateurs de rue pour avoir une poubelle dans la rue Jean Jaurès.

3) Château Treuffet :

Des habitants ont interpellé le conseil de quartier pour avoir, à proximité de la salle de sports Théo Bouton, des arceaux pour les vélos ainsi que des cendriers.

II – Retour sur l'assemblée générale du 8 décembre 2021 :

1) Rue des Martyrs de la Résistance :

Cette rue ne peut pas être mise en sens unique car elle est empruntée par la ligne 6 du réseau Evéole dans les 2 sens de circulation.

2) Rue du 8 mai 1945 :

Des potelets seront posés pour éviter le stationnement des voitures au bout de la rue dans le virage. Le passage piéton sera également sécurisé.

III – Travaux réalisés :

1) Sécurisation aux abords de l'école Ferdinand Buisson :

Les membres du conseil de quartier présents disent leur satisfaction quant à la réalisation de ces travaux.

2) Avenue des Alizés :

Les travaux sont en cours de finition notamment pour la réalisation de la « croûte » sur 5 cm, la pose de potelets et le marquage au sol. Il y a du retard dû à la pénurie de matériaux.

Les trottoirs seront en enrobé rouge.

Les plantations ont été réalisées.

Concernant les travaux d'effacement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage extérieurs, les anciens poteaux, encore présents actuellement, vont être retirés.

IV – Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022 (PPI) :

Mme DELATRE propose de faire un point sur le PPI 2022 qui va intervenir dans le quartier ainsi qu'un focus sur l'ERBM (engagement pour le renouveau du bassin minier).

1) PPI 2022 :

Le PPI se décline selon les 5 thématiques reprises par les délibérations cadre du mandat :

- Les grands projets urbains
- L'habitat / le logement
- La transition écologique
- L'éducation, l'enfance, la jeunesse
- La cohésion sociale

Il en ressort pour le quartier de Dorignies :

- La pose de ralentisseurs rue du docteur Lequien et rue du cimetière.

2) ERBM 2022 :

a) Les Corons Verts :

Les travaux de réhabilitation thermique débuteront au printemps. Cette réhabilitation concerne 61 logements (T2 et T4) sur les 63 logements existants. 12 logements sont vides et permettront de réaliser les opérations « tiroir ». Il n'y aura pas de destruction prévue puisque 100% des locataires ont choisi de rester dans ce secteur. L'objectif est de végétaliser les perpendiculaires aux rue de Florac et du Galibot.

Le bailleur social a pris contact individuellement auprès des habitants et leur a proposé plusieurs plans.

Une partie des travaux sera effectuée en contrat d'insertion en partenariat avec le PLIE.

b) Secteur de la Mouchonnière :

Les travaux de réhabilitation dans ce secteur se feront dans un second temps.

V – Dispositifs « J'aime mon quartier » et « fonds d'animation pour les quartiers » :

1) « J'aime mon quartier » :

Mme CAPELLE précise que ce dispositif permet la mise en place d'une animation à destination des habitants du quartier. Elle doit être portée par une association du quartier qui travaille en partenariat avec l'ensemble des associations volontaires et le centre social du quartier.

L'aide financière est de 3.000 € par an et par quartier. Les dépenses alimentaires ne sont pas éligibles.

2) « Fonds d'animation pour les quartiers » (FAQ) :

Mme CAPELLE indique que ce dispositif permet d'octroyer un coup de pouce financier aux associations de quartier qui envisagent la mise en place d'une animation et ou d'une sortie bénéficiant à l'ensemble des habitants du quartier.

L'aide est accordée pour une action à hauteur de 500 € par an et par association (800 € par an pour un collectif d'associations). Cette aide correspond à 80 % du montant des dépenses éligibles. Sont exclus des financements FAQ les lotos, vide-greniers, locations de salle, sorties dans les parcs d'attraction, sorties scolaires, manifestations sportives, bons d'achat, frais alimentaires, frais de carburant, frais de fonctionnement de l'association.

Pour plus de renseignements complémentaires sur ces 2 dispositifs, les associations du quartier peuvent se rapprocher du service démocratie participative.

VI – Informations et questions diverses :

1) Charte des conseils de quartier :

Mme DELATTRE rappelle les fondamentaux de cette charte en mettant en avant les règles de bienveillance, de confidentialité, de discrétion lors des échanges. Il faut que chacun se sente en sécurité lorsqu'il évoque un sujet au sein de cette instance.

2) Abattoir de Douai :

Un membre du conseil de quartier a été alerté par des habitants de Dorignies pour évoquer le problème des nuisances engendrées par l'abattoir.

Le directeur de l'établissement est prêt à mettre en place des choses pour limiter ces nuisances.

Un membre du conseil de quartier a réalisé grille d'évaluation indiquant la date du jour, les horaires de début et fin, la météo ainsi que les nuisances. Ces grilles ont été remplies en novembre, décembre, janvier et février.

Les nuisances olfactives sont également ressenties rue de Mende, parfois jusque 23 heures.

Mme Delattre propose d'organiser un rendez-vous avec le directeur de l'établissement et un groupe d'habitants pour évoquer cette situation.

3) Rue du Dr Charcot :

Mme DELATTRE évoque la proposition du service voirie de mettre la rue du docteur Charcot en sens unique.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle « La Mouchonnière » est favorable à cette proposition.

Avec ce changement, l'axe de circulation serait réduit et les trottoirs seraient rendus aux piétons. Le stationnement se ferait en chicane.

Pour réduire la vitesse et sécuriser les piétons il pourrait y avoir un ralentisseur, des potelets et une matérialisation.

Mme DELATTRE propose de faire un « porte à porte » dans le secteur, accompagnée des membres du conseil de quartier qui le souhaitent afin de recueillir l'avis des riverains.

Les membres présents du conseil de quartier valident cette démarche. Il est acté qu'ils se retrouvent à 10h le samedi 30 avril à la bibliothèque « la Péniche ». Mme DELATTRE présentera les plans avant d'aller à la rencontre des habitants.

4) Rue Basly :

- A qui appartient le caniveau derrière cette rue ? Qui doit assurer le nettoyage ? à qui appartient-il de faire le nettoyage ? La balayeuse ne passe jamais dans la rue.
- La circulation est de plus en plus dense dans cette rue. Il est difficile d'en sortir surtout depuis la suppression du stop.

5) Local du Mille Club :

Les clés du local ont été restituées à la ville.

Certains habitants ont fait part de leur nostalgie et souhaitent que ce bâtiment soit réinvesti et revive.

Les conditions sont telles que le bâtiment devra être détruit.

6) Tour Delattre :

Le problème des poubelles qui étaient laissées dehors en permanence est désormais réglé. Elles sont rentrées dans le local et uniquement pour les heures des collectes par le bailleur.

7) Aire de jeux de la « Verrerie » :

La dernière tempête a fait des dégâts. L'aire de jeux va être remise en état.

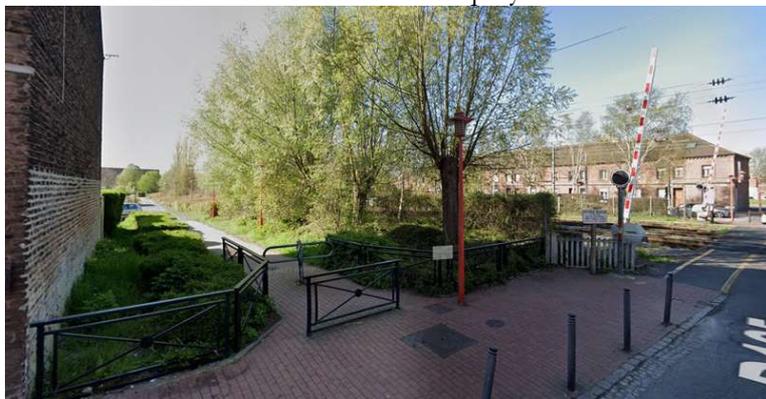
Mme DELATTRE signale également que les paniers de basket ont dû être réparés et ce, pour la troisième fois. Ces dégradations ne sont pas dues aux intempéries mais bien à des incivilités.

8) Salle de sports Théo Bouton :

Des membres du conseil de quartier ont été interpellés sur l'état de la salle de sports. Est-il envisageable d'y refaire la peinture ?

9) Rue de l'église :

- Des membres du conseil de quartier ont été interpellés car une personne nourrit régulièrement les chats à côté du tourniquet. C'est un accès piéton qui n'est plus sécurisé en raison des nombreux rats qui y circulent.



- Par ailleurs, le trou à proximité de la voie ferrée est toujours présent.
- Autre trou signalé : sur le trottoir, devant l'école St Vincent de Paul.

10) Rue Cogez/ rue des Martyrs de la Résistance :

Suite à l'enlèvement de l'aire de jeux, que va-t-il se passer ?

11) Rue de Mende :

Des membres du conseil de quartier signalent une véritable décharge à proximité des bâtiments AILD / Toit de Vie.

Il semble que cette emprise soit propriété de Norévie.

12) Rue Moché :

Il a été constaté un dépôt sauvage. Des plaques d'amiante y ont été entreposées.



13) Chiens non tenus en laisse :

Le constat est fait de nombreux chiens qui se promènent dans le quartier, non tenus en laisse.

14) Médiatrice socio-numérique du CCAS :

Mme DELATTRE informe de l'arrivée de Mme Asma BOCQUET, médiatrice socio-numérique, rattachée au centre communal d'action sociale.

Mme BOCQUET assure notamment des permanences, sur rendez-vous, dans le quartier de Dorignies pour aider les personnes dans leurs différentes démarches en ligne :

- Le mercredi à la bibliothèque « la péniche » rue de l'Eglise ;
- Le vendredi matin à l'association Toit de Vie, rue des Trannois

Elle est joignable au 07.87.01.48.02

15) Cirque :

L'opération « cirque du nouvel an a été reportée fin mars début avril. Le chapiteau sera implanté sur l'espace Moché. La représentation aura lieu le mercredi 23 mars 2022, à 15h. Les inscriptions se feront de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 le lundi 21 mars au château Treuffet et le mardi 22 mars aux corons verts.

16) Formation « santé mentale » :

Le conseil local de santé mentale propose un temps d'échanges et d'informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu'est-ce que c'est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?
- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre d'une durée de 3 heures est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette matinée sont priés de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

17) Prochaines dates du conseil de quartier :

Mme DELATTRE annonce les dates des prochaines réunions du conseil de quartier :

- Mardi 28 juin 2022 à 18h30, à la salle des corons verts
- Mardi 18 octobre 2022 à 18h30, à la salle des corons verts
- Mercredi 23 novembre 2022, à 19h au château Treuffet : assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie encore toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.